

# Kleg'INFOS

LETTRE D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE CLÉGUÉREC  
LIZHER-KELAOUÏÑ KÈR KLEGEGEG



© Photo Eric Collet

## Sommaire

### PAGE 2 - TRAVAUX

- Rénovation de la salle des sports
- Changement de la chaudière
- Construction ombrières photovoltaïques
- Aménagement d'une piste cyclable
- Travaux sur l'église
- Travaux au cimetière

### PAGE 3 - ECONOMIE D'ÉNERGIES

- La transition énergétique
- Ecowatt pour une consommation responsable de l'électricité

### PAGE 3 - SERVICES MUNICIPAUX

- Portes ouvertes

### PAGE 4 - CCAS & SOLIDARITE

- Kleg Vélo sans âge
- France Services à la Poste
- Le repas du CCAS

### PAGE 4 - VIE ECONOMIQUE

### PAGE 5 - CULTURE & ANIMATIONS

- Programmation Perenn

### PAGE 6- PONTIVY CO

- Le PLUI

### PAGE 7 - CITOYENNETÉ

- Que deviennent nos dons de vêtements ?

### PAGE 7 - AGENDA

- Corrida du 17 décembre
- Marché les 1er samedis du mois
- Dispositif Argent de Poche du 4 nov.
- Atelier Nichoirs du 14 janvier

### PAGE 8 - KORN AR BREZHONEG

- Retour sur les deux animations en breton de l'été
- Nouvelles plaques de rues bilingues
- La Redadeg course de relais



## RÉNOVATION DE LA SALLE DES SPORTS

Les travaux permettant une lourde rénovation de ce bâtiment construit en 1988 se poursuivent selon le planning prévu. La nouvelle salle pourra (sous réserve d'imprévus) être mise à disposition de ses usagers au cours du mois de janvier 2023. Elle fait l'objet d'un relooking complet avec isolation des murs et pose d'un faux plafond. Prochainement, après la pose des nouveaux éclairages, c'est le revêtement sportif qui sera installé.

La salle annexe deviendra une salle d'activités et de réception. Sur cette partie du bâtiment la toiture a été changée, les murs isolés. Un faux plafond est en cours d'installation, et en fin d'année une cuisine sera aménagée pour permettre la préparation de réceptions jusqu'à une centaine de convives.

Le coût des travaux est d'environ 730 000 € HT, mais la commune a obtenu environ 60% de financements sur ce projet particulièrement attendu, mais dont la mise en œuvre a été difficile compte tenu du contexte inflationniste actuel, et de la difficulté à trouver toutes les entreprises nécessaires à la conduite des travaux. Une partie de ceux-ci (démolition, maçonnerie, VMC) ont d'ailleurs été réalisés par les employés communaux.

## AMÉNAGEMENT D'UNE PISTE CYCLABLE ENTRE LE CENTRE BOURG ET LE SITE DU PONTOIR



Dans sa volonté de sécuriser les déplacements en donnant une place plus importante aux circulations douces, la Municipalité a engagé des travaux d'aménagement sur la voie cyclable permettant de relier le centre bourg et le

site de loisirs du Pontoir, à l'instar de ce qui a été réalisé au cours de l'année 2021 sur la partie nord de cet axe, reliant le bourg au complexe sportif.

Cette voie d'une largeur de 1.70 à 2.20 mètres sera réalisée sur une longueur de 1 120 mètres. Elle est séparée de la chaussée par une petite bande d'espaces verts et des protections physiques (poteaux et lisses bois). Le budget prévisionnel consacré à ce projet est de 140 355 € HT (subventionné à environ 60%).

## UNE NOUVELLE CHAUDIÈRE POUR LE COMPLEXE MAIRIE/CENTRE CULTUREL/ SALLES ASSOCIATIVES

Le complexe mairie-centre culturel présente une surface de plancher chauffée de 1 080 m<sup>2</sup>.

- Compte tenu, d'une part de la vétusté de la chaudière fuel en place et de la nécessité d'engager des réparations importantes sur cet équipement
- Compte tenu, d'autre part de la volonté de la Municipalité de s'engager sur une rénovation thermique de ses bâtiments les plus énergivores, et d'orienter ses choix d'investissement vers des énergies renouvelables

La chaudière fuel existante a été remplacée par une chaudière à granulés.

Les travaux ont été confiés à l'entreprise ID Environnement pour un montant total proche de 95 000 €. L'investissement a bénéficié du soutien financier conséquent de la part de l'Etat et du Département (63 000 €). Une économie de fonctionnement substantielle est bien sûr attendue chaque année (de l'ordre de 6 000 € dès la 1<sup>ère</sup> année).

## CONSTRUCTION DES OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES

Après quelques mois d'attente, le chantier permettant la construction des ombrières photovoltaïques débute. C'est d'abord celle implantée sur le site des services techniques qui va être installée, mais une seconde suivra sur le parking de la maison des associations.

Les permis de construire de celles prévues au-dessus du boulodrome, sur le parking de la salle des sports mais aussi au-dessus du terrain de tennis ont également été acceptés. Ces projets entrent alors véritablement dans leurs phases opérationnelles.

## TRAVAUX SUR L'ÉGLISE

Des travaux importants et relativement onéreux, ont été réalisés sur l'édifice. Deux vitraux ont ainsi été entièrement restaurés par l'entreprise « Lumivitrail » et de nouveaux abat-sons ont été posés sur le clocher grâce au savoir-faire de l'entreprise « ArtBois ».

## TRAVAUX AU CIMETIÈRE

Les travaux de reprises de concessions échelonnés sur 3 années, ont permis de récupérer 65 emplacements. Dorénavant des aménagements de végétalisation seront entrepris sur le carré Sud Est. Lors de l'année 2023, un nouveau columbarium devrait également être installé près de l'équipement déjà existant.

## LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La Municipalité n'a pas attendu la sévère crise énergétique qui s'est brutalement imposée depuis quelques mois pour traiter avec la plus grande attention la question de la maîtrise de ses consommations et coûts énergétiques. Même si elle est pour l'instant protégée par un contrat lui évitant de subir de plein fouet l'évolution du prix de l'électricité, elle entend bien poursuivre et accentuer sa politique de maîtrise des consommations mise en œuvre depuis plusieurs années.

Les bâtiments les plus énergivores sont ceux du restaurant scolaire (12 000 €/an), de la salle des fêtes (11 000 €), du complexe mairie-centre culturel-salles associatives (15 000 €), de l'école et de la maison de santé (16 500 €).

Le budget total du poste énergie est ainsi de près de 90 000 €, auquel s'ajoute l'éclairage public pour près de 13 000 €.

En optant dès 2015 pour l'installation d'une chaufferie bois pour chauffer l'école et la maison de santé, la commune avait fait le choix d'une énergie moins chère et renouvelable. Elle



poursuit sur ce concept en remplaçant la chaudière fuel de la mairie par une chaudière à pellets.

La rénovation de la salle des sports passe avant tout par des choix portant sur la haute isolation du bâti au détriment de l'installation d'un système de chauffage.

Au niveau du restaurant scolaire, un

## Portes ouvertes des services municipaux

Vous souhaitez découvrir les métiers des agents territoriaux, leurs statuts, les possibilités d'accès à la fonction publique.

Vous désirez savoir comment sont élaborés les menus du restaurant scolaire, quelles contraintes sanitaires s'appliquent à leur mise en œuvre.

Vous vous interrogez sur la gestion des espaces verts, sur le suivi de la maintenance des bâtiments, des réseaux ou des équipements...

**Venez alors découvrir les services municipaux et échanger avec les agents, le Samedi 19 novembre de 9H00 à 12H00**

Des agents vous accueilleront à la mairie, au centre culturel, au restaurant scolaire, et aux ateliers des services techniques, pour vous faire visiter les locaux, échanger sur leurs missions et problématiques, sur leurs métiers, sur la planification de leurs tâches et sur la conception de leurs missions.

audit énergétique a été réalisé et des travaux permettant de réduire les consommations du bâtiment seront engagés en 2023.

Un autre audit a été réalisé sur l'immeuble situé rue T Huet (logements et bureaux) ; là aussi des travaux seront engagés au sortir du prochain hiver pour offrir aux locataires un meilleur confort mais surtout des possibilités d'économies.

Quant au sujet concernant l'éclairage public, un vaste programme de modernisation du réseau a été mis en œuvre lors des deux dernières années puisque les 132 lanternes d'anciennes générations (près de 25% du parc) ont été remplacées par des lanternes LED, bien plus économes en énergie,

puisque une économie d'environ 40% est attendue.

Compte tenu du contexte et de la nécessité de réduire les consommations électriques rapidement; l'amplitude d'éclairage sera réduite et l'extinction des lanternes se fera désormais à 21H30.

Dans le même but, les illuminations de Noël seront réduites sensiblement.



### ECOWATT : POUR UNE CONSOMMATION RESPONSABLE DE L'ÉLECTRICITÉ

Alors que la consommation d'électricité s'annonce tendue cet hiver, le dispositif Ecowatt a été conçu pour permettre à chacun d'agir sur sa consommation d'électricité afin d'anticiper les risques de coupure hivernale.

Le site Ecowatt propose un système d'« alertes vigilance coupure » pour vous avertir en cas de tensions sur le réseau électrique et de potentielles coupures de courant dans votre région. L'application mobile, prévue avant l'hiver, proposera aux usagers de recevoir directement les alertes sur leur smartphone. L'inscription est déjà disponible sur le site <https://www.monecowatt.fr/>

La commune de Cléguérec est inscrite depuis cinq ans déjà au dispositif Ecowatt suite à une délibération du conseil municipal du 3 février 2017. Cela signifie qu'elle s'engage à réduire sa consommation d'électricité et à informer ses habitants lorsque le réseau est sous tension.

Source : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15959v>

# CCAS ET SOLIDARITÉ

## REPAS DU CCAS



Le repas du CCAS, servi par l'Accodoir, a rassemblé 185 convives sur les 448 clégué-recois âgés de

plus de 70 ans. Le doyen de la commune, Joseph Rault -98 ans- était présent. La doyenne de la commune, Mme Armande Guilloux 102 ans, n'y assistait pas. La doyenne de la journée était Mme Renée Foulon, 97 ans.

Environ 250 personnes ont préféré recevoir un bon d'achat qui leur sera adressé en fin d'année.



Mme Renée Foulon au premier plan.  
De gauche à droite : Sandrine Christien, directrice adjointe, Christine Düringer, directrice, Jean Lou Kergaravat, adjoint au social, Marc Ropers maire et Joseph Rault.



À CLÉGUEREC, je suis accompagné-e pour effectuer mes démarches administratives en ligne.



## France Services LA POSTE

Horaires d'ouverture :

Mardi au vendredi :  
9h00-12h00 / 14h00-17h00

Samedi : 9h00 - 12h00

Tél. : 02 97 07 11 35

[cleguerec@france-services.gouv.fr](mailto:cleguerec@france-services.gouv.fr)

## KLEG VELO SANS AGE

### « PÉDALEZ » POUR NOS AÎNÉS EN FAISANT UN DON

« L'objectif de l'association est d'organiser pour nos aînés, personnes âgées et ou handicapées (résidents de l'EHPAD,



du foyer de vie, de la résidence pour séniors et personnes âgées seules isolées) des balades en triporteur à assistance électrique qui sera conduit par des bénévoles, membres de l'association (actuellement nous sommes 14 adhérents). Pour l'achat d'un 1er triporteur, tout équipé avec :

- Capote de protection
- 1 batterie supplémentaire
- 1 vélo supplémentaire à assistance électrique pour l'accompagnateur (à chaque sortie il faut 2 personnes pour pédaler).

Aides sollicitées :

- Participation des communes de l'ancien canton.

Mais ces aides ne seront pas suffisantes, d'où le lancement d'une cagnotte.

Notre association est reconnue à caractère social et permet donc une déduction fiscale de 66% de votre don si vous êtes un particulier, et 60% si vous êtes une entreprise. Vous pouvez déposer vos dons sous forme de chèque dans les urnes mises en place à cet effet dans chaque mairie de l'ancien canton avec vos coordonnées (mail ou adresse postale pour vous remettre un reçu fiscal).

Notre objectif est l'achat du 1er triporteur pour janvier 2023.

Nous comptons sur vous.

L'association Kleg Vélo Sans Age »

# VIE ECONOMIQUE

## PLOMBIER FREDERIC BÜKI



Artisan plombier de 40 ans d'expérience, récemment installé à Cléguérec. Frédéric Büki vous propose ses services de dépannage plomberie.

Téléphone : 06 08 91 76 76

Email : [bukifrederic64@gmail.com](mailto:bukifrederic64@gmail.com)

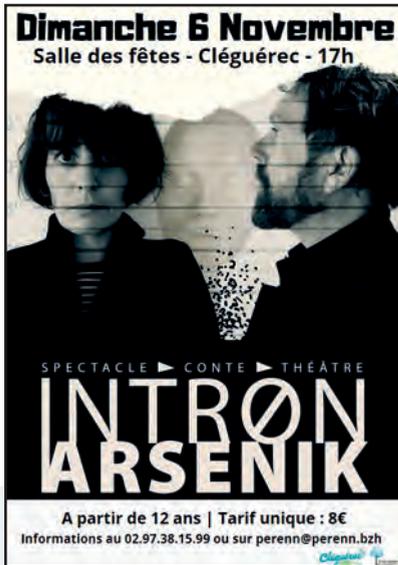
## NATUROPATHE AUDREY CHEDEVILLE



Depuis le 14 octobre, Audrey Chédeville propose des consultations de naturopathie et de réflexologie plantaire tous les vendredis de 8h30 à 13h00 à la Maison de la Santé de Cléguérec. Rendez-vous obligatoires via le site Médocine.com ou par téléphone au 06 68 11 74 81.

# CULTURE & ANIMATIONS

## Programmation du Centre Culturel Perenn



**6 novembre**  
17h00 | Salle des fêtes

### THÉÂTRE ET CONTE

« **Intron Arsenik** »  
par la compagnie « **Mouton Major** »  
Durée : 65mn  
Tout public à partir de 12 ans  
Tarif unique : 8 euros  
« Le parcours d'Hélène Jegado, la plus grande empoisonneuse de tous les temps »  
De et avec Tatiana LEPETITCORPS & Yves Marie LE TEXIER  
Mise en lumière de Caroline Boyer.



Jusqu'au **12 Novembre**

### EXPOSITION

**Exposition Hélène Jegado des archives d'Île et Vilaine**  
Centre Culturel : aux horaires d'ouverture.



**19 novembre**  
19h00 | Salle Parquet

### PROJECTION FILM DOCUMENTAIRE

« **La Valse des Platanes** » un film de **Laurie Pinon et Bertrand Amiot**  
Durée : 65mn | Tout public | Gratuit  
En présence des réalisateurs  
Dans le cadre du mois du film documentaire en partenariat avec Cinécran  
« Le long de la Nationale 10 existe encore un relais-routier familial, Les Platanes, où François et Patricia accueillent depuis plus de vingt ans les marins de la route. Ils décident de vendre leur affaire et cherchent leur futur repreneur. »



**Mercredi 23 novembre**  
14h30 | Centre Culturel

### ESCAPE GAME

« **Évadez-vous en Amazonie !** » avec **Légendes Evasion**  
Durée : 1h00 (suivi d'un goûter)  
Tout public à partir de 9 ans | Gratuit  
« Inscrivez-vous et partez à l'aventure ! Voyagez en amazonie, vous aurez 60 minutes, pas une minute de plus ». La légende du peuple Maop, une tribu secrète d'Amazonie, vous appelle. A vous de prouver l'existence de ce peuple oublié depuis des millénaires... et de sauver une partie de la forêt amazonienne de la destruction ! L'aventure dure une heure, une immersion dans la vie de cette tribu !



**10 décembre**  
17h00 | Salle des fêtes

### SPECTACLE

« **Un océan d'amour** » par la compagnie « **La Salamandre** »  
D'après la bande dessinée de Lupano & Panaccione | Durée : 45 mn  
Tout public à partir de 7 ans | Gratuit  
« Une Odyssée épique, poétique et marionnettique, déclinée dans un univers de papier. »



En Novembre

### ATELIERS DE MÉDIATION

#### **Autour des musiques électroniques avec KOGÜMI**

Proposition à destination des écoles et de l'EHPAD  
« Découvertes de machines, création de morceaux, exposition interactive, des bip, des boum, et des bzzz. »

**Mercredi 14 décembre**  
14h30 | Centre Culturel

### ATELIERS

« **Les p'tits bricol'arts** » et « **Jeu m'amuse** » : **Je prépare Noël**  
6-10 ans | Gratuit | Sur inscription | Ateliers suivis d'un goûter

#### Fermeture de fin d'année :

Le Centre Culturel sera fermé les samedis 24 et 31 décembre

2023

NUIT DE LA LECTURE

#### « **Escape Game : Crime à la médiathèque** » avec **Légendes Evasion**

Vendredi 20 janvier 2023 | 18h30 | Centre Culturel | Gratuit | Sur inscription | Tout public à partir de 9 ans



## PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

Un PLUI doit permettre un accueil raisonné de la population (et des entreprises) tenant compte des dynamiques observées sur les années passées et des prospectives élaborées sur le territoire, tout en protégeant prioritairement l'activité agricole grâce à des mesures de lutte contre l'artificialisation des sols.

L'équilibre entre la préservation de l'environnement et des zones agricoles et naturelles, et avec un aménagement raisonné de l'espace est donc l'essence même du document.

Pour Cléguérec, l'évolution de la population est estimée entre 0.5 et 0.8 % par an : de 2 912 habitants en 2019 à 3 154 (fourchette basse) ou 3 308 (fourchette haute) en 2029.

De cette hypothèse est définie une estimation des besoins en matière de nouveaux logements pour atteindre ces objectifs démographiques ; **l'objectif fixé sur la commune en termes de production de nouveaux logements est de 169.**

Pour répondre à ce besoin, 96 nouveaux logements ont déjà été identifiés en zone de renouvellement urbain et de densification. Il ne reste alors que 73 logements à produire en extension d'urbanisation.

Dès lors et compte tenu de l'objectif de densité affiché de 14 logements par hectare, la consommation foncière autorisée en extension de l'urbanisation déjà existante s'établit au maximum à 5.2 hectares jusqu'en 2029. Cette surface a ensuite été réduite à 4.43 hectares après négociations entre élus communautaires et services de l'Etat.

Face à la relative faiblesse de l'offre de terrains à bâtir sur la commune et à la réelle dynamique de la demande qui ne peut dès lors pas être pourvue, il est impératif d'agir. Considérant l'impérieuse nécessité pour le développement de la commune de pouvoir proposer une offre de terrains à bâtir qui lui permette à minima de maintenir constant son nombre d'habitants ou d'attirer une nouvelle population,

**Vous pouvez consulter le Plan Local d'Urbanisme à partir du site de Pontivy Communauté (Taper « PLUI Pontivy Communauté » dans votre moteur de recherche); ou en vous en présentant à l'accueil de la mairie.**

la Municipalité s'est rapprochée il y a déjà un an de tous les propriétaires de terrains situés en zone AU, et de ceux disposant d'un terrain nu de plus de 2 000 m<sup>2</sup> en zone agglomérée (U), de façon à proposer une explication et une aide d'ingénierie, pour mettre sur le marché des terrains potentiellement constructibles.

Malgré cet accompagnement, peu de projets émergent et la municipalité ne disposant pas de réserve foncière, se trouve confrontée à une situation où il s'avère que **l'offre de logements ne peut pas être satisfaite alors qu'un potentiel existe.**

### RAPPEL IMPORTANT

Une déclaration de travaux (Permis de construire ou Déclaration préalable) est obligatoire quand vous créez une emprise au sol ou une surface de plancher de plus de 5 m<sup>2</sup> (agrandissement d'un bâtiment existant – carport – abris de jardin – piscine...), ou pour des travaux modifiant l'aspect extérieur de votre habitation (vélux...), ou pour changer la destination d'un bâtiment (une grange devenant un hébergement par exemple). Une déclaration est également nécessaire avant l'aménagement d'une clôture.

Des outils fiscaux de lutte contre la rétention foncière sont à ce jour à l'étude, mais plus que jamais, les propriétaires de terrains nus en zone constructible sont invités à étudier toute opportunité de mise sur le marché de leur terrain.

Monsieur Le Maire et les services administratifs restent mobilisés pour répondre à leurs interrogations ou échanger sur ce sujet.



## QUE DEVIENNENT VOS DONS DE VÊTEMENTS ?

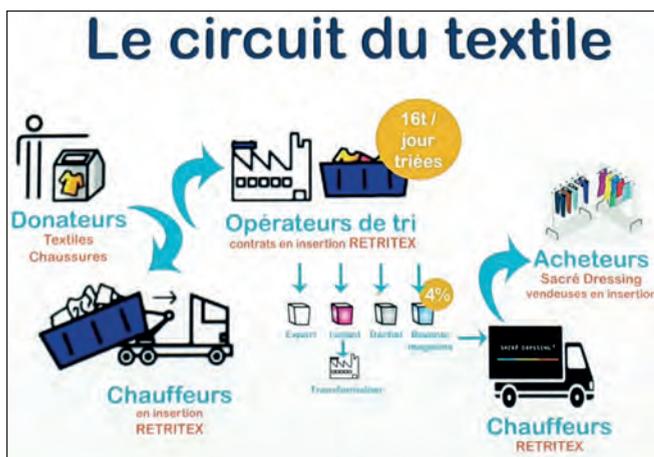
La commune de Cléguérec dispose de plusieurs points d'apports volontaires de textiles sur son territoire. Situés derrière Carrefour Contact, sur le parking du cimetière et à la déchetterie, ces conteneurs Le Relais vous permettent de déposer de petits sacs, remplis de vêtements et linge de maison, chaussures, petite maroquinerie (sacs à main, ceintures).

En 2021, ce sont pas moins de 11,7 tonnes de linge qui ont ainsi été collectées sur la commune soit près de 4 kg/habitant. Cette collecte est effectuée par Le Relais Bretagne, entreprise située à Acigné à côté de Rennes. Il est également possible de déposer votre linge à Retritex, 15 rue Hélène et Victor Basch à Pontivy où sont traitées chaque année plus de 4500 tonnes de textile d'occasion.

Le Relais Bretagne et Retritex sont deux entreprises de l'économie sociale et solidaire membres du mouvement Emmaüs. Elles agissent pour l'insertion de personnes en situation d'exclusion, par la création d'emplois. Elles portent en elles les valeurs de solidarité et de générosité défendues par l'Abbé Pierre. Elles s'attachent à lutter contre les causes d'exclusion, basant leur action sur la conviction que le retour à l'emploi des personnes en difficulté est un moyen de les aider à préserver leur dignité, à retrouver leur autonomie financière et leur place dans la société.

## Mais que deviennent vos dons de vêtements ?

- Les textiles utilisables en l'état sont revendus à bas prix dans les boutiques Ding Fring du Relais et Emmaüs Sacré Dressing pour Retritex ou destinés à l'export.



la fabrication de matières à partir desquelles est notamment fabriqué l'isolant Métisse®.

Les textiles collectés par le Relais et Retritex sont donc autant de tonnages qui ne finissent pas à la décharge ou ne sont pas incinérés. Bref, en faisant le tri dans vos armoires, vous faites un geste

- Les textiles qui ne peuvent plus être portés sont recyclés par le Relais dans le cadre de la production de chiffons d'essuyage pour l'industrie, ou pour

écologique et solidaire !  
**Plus d'informations sur**  
<https://www.lerelais.org/> et  
<https://emmaus-action-ouest.fr/>

# KORN AR BREZHONEG

## Le coin du breton

### DIV ABADENN E BREZHONEG E-PAD AN HAÑV

Deux animations en breton pendant l'été



**Baleadenn natur** ha c'hoarielloù paotr saout d'an 2a viz Eost get 15 den. Permetet he deus an abadenn-se kinniget e galleg hag e brezhoneg da zizo-leiñ plant àr vord lenn Pontdour hag ar werzh Gwernic e Klegereg. Àr-lerc'h ur

valeadenn e oa graet c'hoarielloù paotr saout evel bigi bihan get broen pe rusk ar gwez.

Animatourezed : Claire Tanguy àg Herbes Vagabondes & Jardins Sauvages ha Gwendolyn Yviquel àg «Gwen natur».

**Baleadenn kontet** er c'hoet Pendavat kinniget get Ofis touristerezh Pondi Kumuniezh get Leïla ha Perenn get Clara d'an 5 a viz Eost.

Trugarez vras d'ar berc'henned bout a-du get aksed ar c'hoet.



### Anviù-lec'h Klegereg : noms de lieux de Cléguérec

D'après le travail de toponymie effectué en 2008 par des bénévoles de la commune, des sites internet «KerOfis» et «Devri».

«Tosten» : Tosten vient du breton «Tosenn» la colline ou la butte. Un village sur les hauteurs.

«Touldouar» : «Le sens de Toul va, en toponymie, d'excavation, à entrée en passant par passage, tanière, anse ou trou » d'après KerOfis. Littéralement : le trou de la terre.

### E brezhoneg :

Tosenn : butte - Toul : trou - Douar : terre



### AR REDADEG E KLEG

Ar Redadeg a zo ur redadeg àr droad, noz-deiz e-pad meur a zevezh e Breizh evit dastum arc'hant evit ar brezhoneg hag ar gallaoueg. Prenet ha redet eh eus bet ur c'hilometrad get ti-kêr Klegereg evit souten ar Brezhoneg d'an 28 a viz Mae e-pad an noz, evel ar c'hevredigezhioù : Flaperion Kleg, Dihun Bro Pondi ha Dañserien Bro Klegereg.

### PLAKENNOÙ DIVYEZHKEK NEVEZ

Des nouvelles plaques de rues bilingues



Plakennoù-straed en div yezh a zo bet staliet e bourk Klegereg get servijoù an ti-kêr. Plasenn Pobeguinn pe straed Verdun da skouer, a vez lennet bremañ.

Plakennoù-straed divyezhek nevez a vo staliet pa vo badezet ur straed nevez pe pa vo cheñchet ar plakennoù kozh.